

Séance extraordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu, tenue le mardi 3 décembre 2019, au bureau de la MRC de la Vallée-du-Richelieu située au 255, boulevard Laurier, bureau 100 à McMasterville, (QC), J3G 0B7.

Étaient présents :

Madame Maud Allaire, Ville de Contrecoeur, déléguée
Madame Diane Demers, Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, déléguée
Monsieur Martin Dulac, Municipalité de McMasterville, délégué, président
Monsieur Marc Lavigne, Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, délégué, vice-président
Madame Marilyn Nadeau, Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, déléguée
Monsieur André Lemay, Ville de Sainte-Julie, délégué suppléant
Madame Brigitte Minier, Ville de Mont-Saint-Hilaire, déléguée
Monsieur Denis Parent, Municipalité d'Otterburn Park, délégué suppléant
Monsieur Normand Varin, Ville de Sainte-Julie, délégué
Madame Marie-Ève Tanguay, Municipalité de Saint-Amable, déléguée suppléante
Monsieur Gilles Lamoureux, Municipalité de Verchères, délégué
Madame Louise Allie, Ville de Beloeil, déléguée suppléante

Étaient absent

Monsieur Martin Damphousse, Ville de Varennes, délégué

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Dulac souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum. La séance est déclarée ouverte à 18h02.

Résolution 2019-12-03-01

Sur proposition de madame Brigitte Minier, appuyé par Monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

2.1RE PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président de la séance invite les membres de l'assistance à poser au conseil toute question relative aux affaires de la RISAVR.

3. Résolution 2019-12-03-02

Autorisation – Embauche – Direction générale

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu est vacant;

CONSIDÉRANT le processus d'embauche, réalisé conjointement par le comité de sélection et par le service des ressources humaines de la MRC de la Vallée-du-Richelieu ainsi que leurs recommandations;

EN CONSÉQUENCE,

Il est,

PROPOSÉ par Madame Louise Allie

APPUYÉ par Madame Marie-Ève Tanguay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil autorise l'embauche de madame Suzie Prince au poste de directrice générale et secrétaire-trésorier à temps plein, le tout aux taux et conditions convenus entre madame Prince et la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et ce, à compter du 9 décembre 2019 ;

QUE le président, monsieur Martin Dulac, ou en son absence, le vice-président, monsieur Marc Lavigne, soit et est autorisé à signer tout document afin de donner effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

4. Résolution 2019-12-03-03

Ajustement salariale - poste de secrétaire-comptable

CONSIDÉRANT que madame Caroline Nadeau occupe le poste de secrétaire-comptable;

CONSIDÉRANT les nouvelles tâches attribuées à madame Nadeau au cours de la dernière année à savoir :

- La gestion du service animalier dans son ensemble lorsque la directrice est absente;
- Le remplacer la chef animalière depuis son départ en mars 2019;
- La réception des plaintes clients et faire le suivi;
- Les émissions de contravention;
- La gestion des dossiers « saisie » et de l'évaluation;
- Les suivis pour les dossiers « adoption »;
- L'encadrement du travail des animalières;
- La formation et suivi du service à la clientèle (animalières);
- La préparation des horaires de travail des animalières;

CONSIDÉRANT QUE madame Nadeau a occupé de facto les fonctions de directrice générale par intérim au départ de Madame Madeleine Daoust;

EN CONSÉQUENCE,

Il est,

PROPOSÉ par Madame Diane Demers

APPUYÉ par Monsieur Normand Varin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la RISAVR reconnaisse les nouvelles tâches de Madame Nadeau et ce rétroactivement au 6 octobre 2019 et hausse de 2,00\$/l'heure le salaire de cette dernière;

QUE le conseil de la RISAVR reconnaisse également le travail de directrice générale par intérim de Madame Nadeau en lui octroyant une prime supplémentaire pour la durée de l'intérim de 10%.

« ADOPTÉE »

4.2EME PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président de la séance invite les membres de l'assistance à poser au conseil toute question relative aux affaires de la RISAVR.

5. Résolution 2019-12-03-04

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est,

PROPOSÉ par Madame Brigitte Minier

APPUYÉ par Madame Louise Allie

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la séance soit levée à 18h24.

« ADOPTÉE »